

**PARIS - PARIS -**

**SOCIÉTÉS**

**CONVOICATIONS  
AUX ASSEMBLÉES**

09/06/2021

532592 - Actu-Juridique.fr

Mesdames et Messieurs  
les Actionnaires sont convoqués  
à l'Assemblée Générale Mixte de la

**S.A. d'HLM AXIMO**

Siège social :

**237 bis rue de Belleville  
75019 PARIS**

SIREN 602049199 - RCS Paris

**le jeudi 24 juin 2021 - à 14h00  
dans les locaux de  
Paris Habitat-OPH  
(Salle du Conseil)  
21 bis rue Claude Bernard  
75005 Paris  
et par voie de visioconférence**

L'ordre du jour, sous réserve des projets de résolutions inscrits à la demande des actionnaires (dans les conditions définies par l'article L.225-105 al 2 du code de commerce ; à savoir un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital), est le suivant :

**Pour la partie Ordinaire :**

- Rapport de gestion du Conseil d'administration
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
- Approbation des comptes 2020
- Quitus pour la gestion 2020
- Affectation des bénéfices 2020
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce, et approbation de ces conventions
- Ratification du mandat d'un administrateur et renouvellement du mandat de quatre administrateurs
- Révocation d'un administrateur

**Pour la partie Extraordinaire :**

- Modification des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités

Le dossier de l'assemblée générale est joint à la convocation transmise par courrier en date du 4 juin 2021.

Peuvent prendre part aux votes tous les actionnaires inscrits sur les registres de la Société au moins 5 jours avant la date de la réunion.

Il est rappelé que conformément à l'article 19 des Statuts, chaque actionnaire dispose dans les assemblées générales d'un nombre de voix déterminé conformément à l'article R. 422-1-1 du code de la construction et de l'habitation.

Si vous ne pouvez assister à cette Assemblée Générale, vous voudrez bien retourner la formule de pouvoir ou de vote par correspondance jointe au courrier de convocation, dûment remplie et signée.

Vous avez la faculté soit de voter par correspondance, soit de donner pouvoir à un autre actionnaire ou à votre conjoint, soit d'adresser votre pouvoir à la Société sans indication de mandat. Dans ce dernier cas, il sera émis en votre nom un vote favorable à l'adoption

des projets de résolutions présentés par le Conseil d'Administration et un vote défavorable dans tous les autres cas.

Eric PLIEZ  
Président du Conseil d'Administration  
Contact :  
M. Régis DOLIGET  
Secrétaire général de la SA HLM  
AXIMO  
regis.doliget@aximo.org